







Lettre ouverte à Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Paris, le 29 janvier 2019

Monsieur le Ministre,

Pour la première fois, une journaliste a été condamnée à une peine de prison pour avoir enquêté sur l'optimisation fiscale dans le cadre de la vaste enquête des Paradise Papers menée par le Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ).

Il s'agit de notre consœur turque Pelin Unker, membre de l'ICIJ, qui a révélé dans son enquête la pratique d'optimisation fiscale au profit de cinq sociétés basées à Malte, détenues par l'ancien premier ministre turc Binali Yildirim et ses fils, afin de dissimuler leur fortune.

Ces révélations ont été publiées en 2017 par « Cumhuriyet », l'un des derniers journaux d'opposition en Turquie. Jusqu'à la condamnation par un tribunal d'Istanbul début janvier de Pelin Unker -13 mois et 15 jours de prison plus une forte amende (près de 1500 euros)- pour « insulte et diffamation » à l'encontre de l'ancien Premier ministre et ses fils, jamais aucun pays n'avait osé s'en prendre aux journalistes de l'ICIJ et à leurs enquêtes sur les paradis fiscaux dans le monde.

Le régime du président turc Recep Tayyip Erdogan et sa justice aux ordres l'ont fait, suite aux plaintes de l'ancien premier ministre et de ses fils, qui n'ont pas nié être les propriétaires des sociétés maritimes. Cette nouvelle condamnation d'une de nos consœurs survient alors que la Turquie est à ce jour toujours considérée comme la plus grande geôle de journalistes au monde, avec quelques 180 confrères détenus. Des centaines de médias ont été fermés sur ordre du pouvoir, des milliers de confrères sont privés d'emploi, d'autres contraints à l'exil pour échapper à une justice qui les poursuit sans cesse. Les membres des syndicats de journalistes, notamment leurs dirigeants, sont pourchassés, jetés en prison. Des journalistes en exil sont menacés.

Monsieur le Ministre, en février dernier, les syndicats français de journalistes (SNJ, SNJ-CGT, CFDT Journalistes, membres de la Fédération internationale des journalistes, forte de 600 000 adhérents dans le monde), vous avaient fait part de leur profonde inquiétude quant à l'absence de liberté d'expression et de pluralisme en Turquie.

Nous écrivions : « La France et l'Europe ne peuvent plus rester sans réagir ; il est de leur responsabilité que cesse enfin ce total déni de démocratie !

Les syndicats français de journalistes vous appellent, Monsieur le Ministre, en qualité de chef de la diplomatie, à agir concrètement et vigoureusement pour obtenir : la libération des journalistes emprisonnés, le retour du pluralisme, la réouverture des médias fermés, l'arrêt des procès iniques.

On est en droit d'attendre de la France qu'elle soit garante du respect de la Charte des droits de l'Homme en Turquie, pour les journalistes comme pour toutes les victimes de la répression menée par Ankara contre les juges, les élus, les universitaires, les défenseurs des droits de l'Homme, etc. »

Nous vous demandons donc de nous recevoir urgemment pour vous faire part de la situation qui, depuis notre lettre, n'a fait que se dégrader. Il y a urgence à défendre la liberté de la presse en Turquie.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, nos meilleures salutations syndicales.

Pour l'intersyndicale des journalistes, Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT.

SNJ-CGT, 263, Rue de Paris - Case 570 - 93514 MONTREUIL CEDEX Tél.: 01.55.82.87.41 Fax: 01.48.51.58.08 www.snjcqt.fr - snj@cqt.fr